



E-Alliance

*Centre de recherche
pour l'équité des
genres+ en sport*

*Research hub for
gender+ equity
in sport*

Athlètes transgenres féminines et sport d'élite : examen scientifique

Résumé

Résumé

Athlètes transgenres féminines et sport d'élite : examen scientifique propose une analyse en profondeur de la littérature scientifique portant sur la participation des athlètes transgenres dans le sport de compétition. L'analyse a été restreinte aux rapports de recherche publiés en anglais entre 2011 et 2021 inclusivement. Seuls des articles examinés par des pairs ou des synthèses de littérature universitaire (p. ex., méta-analyses) parus dans des revues universitaires réputées ont été pris en compte. La littérature grise, ou littérature non universitaire, a été examinée si elle proposait un résumé de données empiriques ou si elle décrivait des règles en vigueur dans le monde régissant l'inclusion ou l'exclusion des athlètes transgenres. Le rapport qui en résulte a été divisé en deux sections reflétant les principales perspectives selon lesquelles l'inclusion des athlètes transgenres a été considérée : l'une s'appuie sur les études biomédicales, l'autre, sur les études socioculturelles. Bien que la question de l'inclusion des athlètes non binaires et intersexes soit fondée, le présent rapport s'intéresse aux athlètes transgenres femmes dans le sport d'élite.

La perspective biomédicale considère la physiologie du corps de la femme transgenre comme la source d'une iniquité perçue, qui a pour solution une intervention médicalisée (comme la supplémentation en œstrogènes et la suppression de la testostérone). Plus précisément, cette perspective explique les différences athlétiques par le dimorphisme sexuel entre les personnes désignées « hommes » à la naissance et les personnes désignées « femmes » à la naissance. Des taux de testostérone et des limites sont généralement établis comme les caractéristiques déterminantes d'un homme ou d'une femme dans le contexte du sport, et ils servent de marqueurs pour prédire et atténuer l'avantage athlétique lié au sexe et pour déterminer les critères d'inclusion.

Les résultats des recherches biomédicales ne sont pourtant pas concluants. Les études qui concluent à des avantages pour les athlètes transgenres femmes avant ou après le traitement hormonal substitutif (THS) se basent sur des comparaisons soit avec des hommes cisgenres soit avec des femmes transgenres sédentaires. Ces groupes témoins ne conviennent non seulement pas au contexte, mais ils donnent lieu à des conclusions qui ne peuvent pas être appliquées aux athlètes transgenres femmes d'élite. De plus, peu d'études scientifiques font la lumière sur les caractéristiques ou les propriétés du THS, notamment de la suppression de la testostérone et de la supplémentation en œstrogènes, sur la physiologie et les capacités athlétiques des athlètes transgenres femmes. Sont donc passés sous silence la réduction potentielle

de la masse maigre attribuable à la supplémentation en œstrogènes et les possibles effets néfastes sur la santé globale de la suppression de la testostérone.

La deuxième section est consacrée à la perspective socioculturelle. Les chercheurs de ce domaine avancent que les facteurs sociaux contribuent bien plus aux avantages de performance que la testostérone, et que la mesure des taux de testostérone représente une autre manière de perpétuer la longue tradition du contrôle du corps des femmes dans le sport. Voici certains des nombreux facteurs sociaux dont découleraient selon eux les différences en matière de performance athlétique : discriminations, allocation disparate des ressources, iniquités, violence à l'encontre des femmes dans le sport prenant la forme de sexisme et de violence sexuelle, différences arbitraires touchant les règles et l'équipement des femmes par rapport à ceux des hommes, et obstacles de longue date à la pratique de certains sports par les femmes. Ces études mettent aussi en lumière les fondements de la misogynie et de la haine contre les Noirs et contre le Sud global, qui perpétuent les iniquités dans le sport. On y affirme que le recours aux taux de testostérone pour exclure les athlètes transgenres femmes n'est qu'une manière de poursuivre la longue tradition de contrôle du corps des femmes dans le sport. Quand les femmes ont été acceptées dans le sport de compétition au début du XX^e siècle, celles qui rivalisaient par leurs capacités athlétiques avec les hommes ou celles dont l'apparence était trop masculine ont été disqualifiées en tant que menaces pour l'ordre des genres. Tout au long de l'histoire du sport, les athlètes féminines ont été soumises à des contrôles de genre intrusifs, notamment l'inspection médicale des organes génitaux externes, ainsi que l'analyse des chromosomes, qui a donné lieu à bien des faux positifs ayant fortement compromis la carrière de ces athlètes. À l'heure actuelle, c'est le niveau de testostérone des athlètes dont le genre est jugé « suspect » qui fait l'objet d'un contrôle.

Pour l'élaboration de politiques de sport, les données biomédicales et physiologiques ont jusqu'à présent été préférées aux autres aspects, comme les facteurs sociaux. De nombreuses politiques s'appuient en effet sur des études biomédicales pour expliquer leurs conditions d'inclusion, ou leur exclusion.

Méthodes

Les conclusions du présent rapport sont le résultat d'une analyse approfondie de la littérature en mai/juin 2021. Cette analyse a porté sur la littérature universitaire (articles sur des recherches primaires ou sur des synthèses de recherches secondaires parus dans des revues scientifiques évaluées par des pairs) et la littérature grise (rapports et documents de politique non évalués par des pairs et n'étant pas rédigés selon une démarche scientifique).

Critères d'inclusion

- Publication entre **2011** et **2021**;
- En anglais;
- **Recherches primaires** ou **synthèses** (p. ex., méta-analyses, examens);
- **Littérature grise** qui portait sur une **évaluation finale** ou un rapport sur des données empiriques;
- **Littérature grise** qui portait sur des **règles en vigueur** dans le monde régissant l'inclusion ou l'exclusion des femmes transgenres dans le sport de haute performance.

Sont exclus : articles de discussion, articles d'opinion ou commentaires ne faisant pas état de recherches empiriques ou théoriques.

1. Les données biologiques sont très limitées et souvent faussées par la méthodologie employée.

- La plupart des études ne prennent pas adéquatement en compte des facteurs comme la taille ou la masse maigre;
- Presque aucune des études examinant les effets de la suppression de la testostérone sur les femmes transgenres ne porte sur des athlètes entraînés;
- La plupart des études sur les effets de la testostérone sur la performance sportive portent sur des personnes qui consomment des drogues améliorant la performance.

2. Il existe peu de données sur l'impact de la suppression de la testostérone (par exemple, au moyen d'une thérapie hormonale d'affirmation de genre ou de l'ablation chirurgicale des gonades) sur la performance des athlètes transgenres femmes.

- La plupart de ces études étaient fondées sur des échantillons de petite taille, employaient des techniques de mesure imparfaites, leurs comparaisons avec des groupes de référence étaient médiocres et portaient sur un échantillon de population sédentaire/non sportive/non entraînée;
- Certaines études d'importance s'appuyaient sur des sources de données trompeuses et faisaient complètement abstraction des preuves contradictoires.

3. Les données disponibles indiquent que les femmes transgenres ayant suivi un traitement de suppression de testostérone ne profitent d'aucun avantage biologique net sur les femmes cisgenres dans le sport d'élite.

- Les taux plus élevés de globules rouges chez les hommes cisgenres disparaissent dans les quatre mois qui suivent la suppression de la testostérone.
- Rien n'indique que la taille ou la densité des os confère un avantage athlétique, autre que celui associé à la grandeur. Les athlètes d'élite ont tendance à être de plus grande taille, peu importe le genre, ce qui n'est actuellement pas considéré comme un avantage athlétique nécessitant une réglementation.
- Avant de subir un traitement de suppression de la testostérone, les femmes transgenres ont encore en moyenne une masse maigre (MM), une surface de section transversale (SST) et une force inférieure à celles des hommes cisgenres. Autrement dit, le gain de performance dont bénéficient ces personnes ne peut être généralisé en examinant des athlètes masculins cisgenres;
- Dans les 12 mois qui suivent la suppression hormonale, la MM, la SST et la force des femmes transgenres non sportives diminuent considérablement. Il est important de souligner que ce seuil de 12 mois est arbitraire et qu'aucune étude d'importance n'examine le taux de réduction de la MM, de la SST ou de la force au-delà de cette période;
- Lorsqu'on tient compte de la grandeur et de la masse adipeuse, après 12 mois de suppression de la testostérone, les femmes transgenres avaient encore des niveaux statistiquement supérieurs de MM, de SST et de force que les femmes cisgenres sédentaires. Cependant, cette différence se situe tout à fait dans la plage normale de MM, de SST et de force pour les femmes cisgenres (Jassen et coll., 2000);
- Après les 12 premiers mois de suppression de la testostérone, la MM, la SST et la force des femmes transgenres continuent de diminuer;
- Le peu de données disponibles sur l'effet direct de la suppression de la testostérone sur la performance athlétique des femmes transgenres a démontré que ces dernières n'ont pas d'avantage athlétique après une année de suppression de testostérone (Harper, 2015; Roberts et coll., 2020; Harper, 2020);
- Après l'ablation des gonades, bon nombre de femmes transgenres présentent des taux de testostérone nettement inférieurs à ceux des femmes cisgenres avant la ménopause.

Principaux constats socioculturels

1. Les études biomédicales sont surévaluées dans les politiques sportives par rapport aux études en sciences sociales.

- La littérature sur les politiques sportives à l'égard des personnes transgenres, leur mise en œuvre, les gens qui les élaborent et les appliquent, les conséquences pour les athlètes et les débats qu'elles génèrent contribuent à créer la hiérarchie sociale des connaissances dans laquelle certaines sciences sont discréditées au profit d'autres;
- L'exclusion de certains types de connaissances de la définition restreinte de ce qui est « scientifique » permet aux instances dirigeantes des sports de masquer les relations de pouvoir derrière la création, le maintien et la légitimation des règles;
- Des liens troublants unissent certains chercheurs, organismes de sport et organismes tiers hostiles aux personnes transgenres;
- Certains organismes sportifs utilisent la science de manière stratégique, en retenant exclusivement et partialement les données qui semblent appuyer leurs affirmations;
- Seulement certains facteurs biomédicaux sont soumis à un contrôle sous prétexte d'assurer l'« équité » dans le sport d'élite, malgré de solides preuves que des ressources financières et matérielles (comme l'accès aux infrastructures et équipements, la nutrition, le temps d'entraînement, les salaires plus élevés) confèrent un avantage dans les sports.

2. Les politiques ayant un impact sur la participation des femmes transgenres dans le sport d'élite perpétuent une longue histoire d'exclusion des femmes des sports de compétition – une exclusion qui est d'ailleurs à l'origine de la création d'une catégorie « femmes » dans les sports.

- Depuis le début du XX^e siècle, les politiques dans le sport d'élite ont contribué à la pathologisation et au contrôle du corps des femmes et à l'imposition du dimorphisme sexuel. Il existe toutefois un important chevauchement de l'ensemble des caractéristiques sexuelles. Les catégories « hommes » et « femmes » ne sont pas mutuellement exclusives et ne doivent pas être traitées comme telles;

- De nombreux facteurs sociaux contribuent à ce que le sport féminin demeure moins valorisé que le sport masculin : moins de ressources, manque d'accès aux espaces ou équipements sportifs, moins d'entraîneurs et d'équipes, discrimination sexiste, abandon du sport en raison de la violence sexuelle, lesbophobie, classisme, racisme ou transphobie;
- Il est arrivé dans certains types d'événements sportifs que les organisateurs modifient les structures sportives ou imposent des restrictions à certaines athlètes lorsque les femmes ont commencé à exceller;
- La littérature ne fait que très peu mention des disciplines où les femmes cisgenres jouissent d'un avantage sur les hommes cisgenres (la nage de longue distance, par exemple), ainsi que de la contribution des athlètes d'élite transgenres femmes à la bonification du sport pour toutes les femmes.

3. Bon nombre de politiques d'« inclusion » des personnes transgenres imposent des limites arbitraires qui ne s'appuient sur aucune preuve.

- Les fédérations sportives d'élite appliquent souvent aucun, un, deux, trois ou plus des critères suivants, qui reposent principalement sur leurs propres perceptions et idéologies : déclaration de genre (marqueur de genre, lettre ou à l'inscription), identification de genre stable pendant deux ou quatre ans, niveau hormonal (non spécifié, 5 nmol/L ou 10 nmol/L), demande d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT), critères physiques et morphologiques, dossier médical ou rendez-vous médical;
- Bien des organismes de sport font circuler des mythes transphobes, néfastes et violents à propos des femmes transgenres. Par exemple, que les femmes transgenres vont complètement envahir le sport féminin, alors qu'elles sont en fait sous-représentées dans le sport et surtout dans le sport d'élite; ou encore que les femmes transgenres sont des hommes cisgenres habillées en femmes, ce qui constitue une dangereuse incompréhension de l'identité et du vécu des femmes transgenres et une menace directe à leur sécurité, surtout dans un milieu aussi genré que le sport.

4.

Il importe de reconnaître et de combattre l'existence du cissexisme, de la transphobie, de la transmisogynie et des systèmes d'oppression imbriqués pour favoriser la participation des femmes transgenres dans le sport d'élite.

- Même sans connaître la proportion exacte de femmes transgenres dans la population, on peut conclure sans se tromper qu'elles sont systématiquement sous-représentées dans les sports d'élite, tant sur le plan de la participation que des résultats;
- Au sein de la population, les femmes transgenres ont des conditions de vie teintées par la mobilité sociale descendante et la discrimination, notamment un accès restreint aux espaces vitaux ou des expériences de discrimination dans ces espaces (logement, soins de santé, milieu de travail, lieux publics comme les installations sportives, etc.);
- Dans des études qualitatives, les femmes transgenres ont déclaré être confrontées à des obstacles importants au moment de reprendre la pratique du sport après leur transition;
- Les femmes transgenres ne forment pas un groupe homogène. Le racisme, le classisme, le capacitisme et les systèmes d'oppression imbriqués doivent être combattus pour que les femmes transgenres puissent participer au sport d'élite. La diversité des femmes transgenres se reflète également dans leurs parcours de transition – le processus médical d'affirmation de genre auquel peut recourir une femme transgenre, et à quelle étape de sa vie, est influencé par son niveau de revenu, par l'accessibilité et par ses désirs profonds.

Conclusion

Il n'existe aucune preuve solide que les femmes transgenres jouissent d'un avantage systématique et mesurable sur le plan de la performance globale après 12 mois de suppression de la testostérone. Bien qu'il puisse statistiquement, après 12 mois, subsister un avantage du point de vue de la masse maigre (MM), de la surface de section transversale (SST) et de la force, rien ne prouve que cela se traduit par un avantage de performance par rapport aux athlètes féminines cisgenres d'élite de taille similaire. Cela fait contraste avec d'autres changements comme le taux d'hémoglobine, qui se normalise par rapport à celui des femmes cisgenres dans les quatre mois suivant le début d'un traitement de suppression de la testostérone. À l'heure actuelle, on ne sait pas pendant combien de temps il persiste un avantage chez les femmes transgenres au cours des 12 premiers mois de suppression. La durée d'un tel avantage est sans doute fortement tributaire de la MM présuppression qui, elle, varie énormément et est fortement influencée par des facteurs sociétaux et des circonstances individuelles.

Toute nouvelle politique devrait tenir rigoureusement compte de la faible participation actuelle des athlètes transgenres dans le sport – voire leur absence complète ou leur exclusion pure et simple – et trouver un juste équilibre entre les valeurs d'équité et d'inclusion. Les politiques doivent clarifier et mettre en évidence la responsabilité des administrateurs de prévenir et d'éliminer les obstacles qui découragent la participation et d'éviter les atteintes inutiles à la vie privée (y compris le droit de ne pas s'identifier ouvertement comme une personne transgenre). De plus, pendant les périodes hors compétition ces personnes ne doivent pas être empêchées de s'entraîner ou de prendre part à des matchs hors concours ou à des activités sociales.

D'autres recherches seront nécessaires pour produire les données probantes qui n'existent pas à l'heure actuelle. Plus précisément, il faudra réaliser d'autres recherches auprès d'échantillons de femmes transgenres entraînées avec un groupe témoin de femmes cisgenres entraînées, car les études actuelles tendent à se concentrer sur des populations sédentaires. Ces études doivent inclure de vastes populations, faire des comparaisons avec des groupes équivalents (c.-à-d. en tenant compte de la taille et du poids) et éviter de recourir à des mesures dont le manque de fiabilité, lorsqu'elles ne visent pas une population précise, a été prouvé empiriquement (p. ex., la force de préhension).

Les contextes politiques, historiques et socioculturels doivent également être intentionnellement pris en compte dans la mise en œuvre et la formulation des politiques d'« inclusion des athlètes transgenres », dans la définition de l'« équité » dans le sport et dans la hiérarchie des connaissances et des démarches scientifiques.
